



# Ville de **MARLES-LES-MINES**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

### DU MAIRE



**DÉCISION DU MAIRE N° 01-2023 DU 6 MARS 2023 PUBLIÉE LE 6 MARS 2023**

**OBJET : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DROIT DE CITE - CONCERT JAZZ**

L'an deux mille vingt-trois, le six mars ;

**Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** le développement des actions culturelles au sein de l'espace culturel « Maison pour Tous » pour l'année 2022 ;

**Considérant** la proposition de l'association « Droit de Cité » domiciliée 32, rue de l'Abbé – 62160 Aix-Noulette.

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

#### **DECIDÉ**

De signer une convention de partenariat avec ladite association, pour le Concert Jazz « Greg Zlap » à la salle Pignon, le samedi 26 novembre 2022, à 20 heures, pour un coût de 5.500,00 € TTC.

#### **PRECISE**

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

#### **INFORME**

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception  
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 6 mars 2023

Fait à MARLES-LES-MINES, le 6 mars 2023

*Pour expédition conforme,*

 Le Maire,  
  
Eric EDOUARD

REÇU LE

10 MAR. 2023

